



Courtage
d'Assurances

Notre engagement et notre disponibilité,
pour assurer les missions que vous nous confiez



» www.bshcourtage.com

» FLOTTE AUTOMOBILE

L'assurance automobile est une obligation légale. Les formules de flotte automobile permettent de regrouper sous un même contrat plusieurs véhicules de catégories et d'usages différents (véhicule particulier, poids lourd, engin de manutention...).

La souplesse de ces contrats permet d'individualiser les garanties (responsabilité civile obligatoire et /ou bris de glace vol incendie et/ou tout risque) en fonction de l'âge, de la valeur, et de la politique interne de l'entreprise.

Le Cabinet BSH Courtage d'Assurances élaborera en fonction de ces critères un programme d'assurance automobile sur mesure et mettra avec vous en place un échéancier de suivi d'évolution du parc.

Notre département sinistre prendra en charge la gestion des sinistres, du conseil à la rédaction du constat, en passant par le missionnement de l'expert, jusqu'à l'indemnisation rapide des dommages.

Notre méthodologie : une approche simplifiée / Un suivi personnalisé

NOTRE MISSION EN 5 ETAPES :

- 1 Evaluer et analyser les risques
- 2 Négocier, construire et proposer un programme d'assurance
- 3 Mettre en place les contrats
- 4 Suivre et gérer les sinistres
- 5 Adapter les garanties et contrôler la pérennité des tarifs



Courtage
d'Assurances

Notre engagement et notre disponibilité,
pour assurer les missions que vous nous confiez



www.bshcourtage.com

» INCENDIE

De nombreux risques menacent le patrimoine d'une entreprise (incendie, vols, tempêtes, ...) et peuvent mettre en péril son avenir. La couverture d'assurance dommages (dommages aux biens) doit être parfaitement adaptée à la réalité et aux spécificités de l'entreprise.

Parce que chaque entreprise est unique, le cabinet BSH Courtage d'Assurances propose des solutions « sur mesure » au travers d'un programme d'assurance négocié auprès des Compagnies d'Assurance partenaires.

Parce que notre rôle ne s'arrête pas là, le Cabinet BSH Courtage d'Assurances adapte les garanties en fonction de l'évolution de l'entreprise et l'accompagne dans la gestion des sinistres.

Notre méthodologie : une approche simplifiée / Un suivi personnalisé

NOTRE MISSION EN 5 ETAPES :

- 1 Evaluer et analyser les risques
- 2 Négociez, construisez et proposez un programme d'assurance
- 3 Mettre en place les contrats
- 4 Suivre et gérer les sinistres
- 5 Adapter les garanties et contrôler la pérennité des tarifs

Notre engagement et notre disponibilité,
pour assurer les missions que vous nous confiez



► www.bshcourtage.com

» INFORMATIQUE

A l'heure où l'informatique (matériel et logiciel) joue un rôle essentiel dans l'activité de l'entreprise, il est primordial de protéger ces outils. Sa fragilité et ses multiples accès peuvent en faire un « talon d'Achille ».

Le Cabinet BSH Courtage d'Assurances vous aidera à évaluer ces risques.

Des garanties dommage aux biens (chute de matériel, incendie, chute de la foudre, vol, vandalisme...) en passant par des garanties assistances financières (frais de reconstitution des données informatique) et jusqu'à la garantie perte d'exploitation (prise en charge de la perte de marge brute subie).

Le cabinet BSH Courtage d'Assurances aura élaborer le programme qui vous convient.

Notre méthodologie : une approche simplifiée / Un suivi personnalisé

NOTRE MISSION EN 5 ETAPES :

- 1 Evaluer et analyser les risques
- 2 Négociez, construire et proposer un programme d'assurance
- 3 Mettre en place les contrats
- 4 Suivre et gérer les sinistres
- 5 Adapter les garanties et contrôler la pérennité des tarifs

Notre engagement et notre disponibilité,
pour assurer les missions que vous nous confiez



► www.bshcourtage.com

» MACHINES

L'assurance de bris de machine garantie les dommages subis par les outils de production, ainsi que leurs conséquences financières.

Ce type de contrat couvre aussi bien des machines stationnaires (machine outil, informatique, chaîne de production ...) que des engins mobiles (engins de manutention, de BTP...)

Le Cabinet BSH Courtage d'Assurances vous accompagne au travers d'une gestion du parc de machine régulièrement mise à jour.

Notre méthodologie : une approche simplifiée / Un suivi personnalisé

NOTRE MISSION EN 5 ETAPES :

- ❶ Evaluer et analyser les risques
- ❷ Négociez, construisez et proposez un programme d'assurance
- ❸ Mettre en place les contrats
- ❹ Suivre et gérer les sinistres
- ❺ Adapter les garanties et contrôler la pérennité des tarifs

Notre engagement et notre disponibilité,
pour assurer les missions que vous nous confiez



► www.bshcourtage.com

» RESPONSABILITE PERSONNELLE DU DIRIGEANT

Diriger une entreprise, c'est faire des choix, prendre des décisions,... et souvent dans l'urgence.

Ces prises de risques qui font partie du quotidien du chef d'entreprise sont de nature à exposer son patrimoine personnel avec des conséquences pour lui et sa famille.

Conscient de la réalité de plus en plus grandissante de ces risques, le cabinet BSH Courtage d'Assurances a sélectionné des formules de garanties complètes, qui proposent une vraie protection du patrimoine personnel, la prise en charge des frais de défense (civil et pénal), l'indemnisation des dommages et intérêts.

Notre méthodologie : une approche simplifiée / Un suivi personnalisé

NOTRE MISSION EN 5 ETAPES :

- 1 Evaluer et analyser les risques
- 2 Négocier, construire et proposer un programme d'assurance
- 3 Mettre en place les contrats
- 4 Suivre et gérer les sinistres
- 5 Adapter les garanties et contrôler la pérennité des tarifs

Notre engagement et notre disponibilité,
pour assurer les missions que vous nous confiez



► www.bshcourtag e.com

►► RESPONSABILITE CIVILE

L'assurance responsabilité civile professionnelle permet de pouvoir répondre d'une erreur, d'une faute ou d'un quelconque dommage envers un tiers.

De part son essence (fondement juridique) l'assurance responsabilité civile professionnelle est indispensable. Elle permet de sécuriser la pérennité de l'entreprise face à des risques majeurs.

Le Cabinet BSH Courtag e d'Assurances saura être à votre écoute pour identifier précisément tous les risques de responsabilité civile liés à la ou les activités de votre entreprise.

Notre méthodologie : une approche simplifiée / Un suivi personnalisé

NOTRE MISSION EN 5 ETAPES :

- 1 Evaluer et analyser les risques
- 2 Négociez, construisez et proposez un programme d'assurance
- 3 Mettre en place les contrats
- 4 Suivre et gérer les sinistres
- 5 Adapter les garanties et contrôler la pérennité des tarifs

Notre engagement et notre disponibilité,
pour assurer les missions que vous nous confiez



► www.bshcourtagage.com

»» RISQUES DE LA CONSTRUCTION

L'acte de construire, comporte des risques que l'on peut classer en 2 catégories :

- les risques de dommages touchant l'ouvrage (avant ou après la réception)
- les risques de dommages causés par l'opération de construction.

Certaines de ces garanties, notamment celles couvrant les désordres de nature décennale, s'imposent par la loi au maître d'ouvrage et au constructeur. Si les professionnels de la construction sont très sensibles à l'obligation de l'assurance décennale, ils ne doivent pas négliger leur responsabilité générale.

Cette assurance s'adresse à toutes entreprises du bâtiment et des travaux publics.

Le Cabinet BSH Courtagage d'Assurances met à votre disposition ses compétences en matière de risques liés à la construction en vous apportant des réponses aux travers de garanties de responsabilité civiles générale, responsabilité civile décennale, police dommage à l'ouvrage et police tous risques chantier.

Notre méthodologie : une approche simplifiée / Un suivi personnalisé

NOTRE MISSION EN 5 ETAPES :

- 1 Evaluer et analyser les risques
- 2 Négocier, construire et proposer un programme d'assurance
- 3 Mettre en place les contrats
- 4 Suivre et gérer les sinistres
- 5 Adapter les garanties et contrôler la pérennité des tarifs

Notre engagement et notre disponibilité,
pour assurer les missions que vous nous confiées



www.bshcourtag e.com

» TRANSPORT DE MARCHANDISE

Toute marchandise transportée est exposée à de nombreux risques (vol, casse, incendie, accident).

Pour l'entreprise, couvrir ces flux est un enjeu majeur; que ces marchandises lui appartiennent (assurance propre compte) ou non (transport pour le compte de tiers).

Le Cabinet BSH Courtag e d'Assurances sera en mesure de vous proposer les garanties indispensables pour couvrir vos marchandises lorsqu'elles se déplacent et couvrir vos responsabilités au regard des biens qui vous sont confiés.

Notre méthodologie : une approche simplifiée / Un suivi personnalisé

NOTRE MISSION EN 5 ETAPES :

- ❶ Evaluer et analyser les risques
- ❷ Négociez, construire et proposer un programme d'assurance
- ❸ Mettre en place les contrats
- ❹ Suivre et gérer les sinistres
- ❺ Adapter les garanties et contrôler la pérennité des tarifs